REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE LA LONDE-LES-MAURES (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET: 21830071300086

POSTE COMPTABLE: HYERES MUNICIPALE

M. 49(4)

Compte financier unique Voté par nature

BUDGET: BUDGET ASSAINISSEMENT (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

⁽⁴⁾ Préciser le plan de comptes : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

Sommaire

1 - Informations generales et synthetiques	
A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10
II - Exécution budgétaire	
A - Modalités de vote du budget	11
Vue d'ensemble	
A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	15
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	20
C2 - Recettes d'investissement	22
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
III - États financiers	
	25
A - Bilan	25
B - Compte de résultat	30
IV - Annexes	
A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	33
B. États annexés patrimoniaux	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	41
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	42
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B8.2- Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	44
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	46
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	47
C. États annexés budgétaires	.,
	Sana Ohiat
C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet Sans Objet
C2.1 - Situation des autorisations de programme C2.2 - Situation des autorisations dengagement	Sans Objet
	Sans Objet
D. Autres éléments d'information	40
D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	48
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4) D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	49 50
D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (4)	51

E - État des Contrôles du Compte Financier Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 52

- (1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.
- (2) La numérotation des états annexés a été harmonisée avec celle de leur équivalent dans la maquette du CFU M57, ce qui explique que la numérotation est parfois discontinue.
- (3) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.
- (4) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



	Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé	
	Prévision budgétaire totale	А	1 052 183,26	416 000,97	1 468 184,23	
Recettes	Recettes réalisées (1)	В	946 947,82	579 615,86	1 526 563,68	
	Restes à réaliser	С	0,00	0,00	0,00	
	Autorisation budgétaire totale	D	1 127 225,00	613 117,00	1 740 342,00	
Dépenses	Dépenses réalisées (1)	E	504 716,97	405 181,84	909 898,81	
	Restes à réaliser	F	353 198,40	0,00	353 198,40	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	442 230,85	174 434,02	616 664,87	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	Н	75 041,74	197 116,03	272 157,77	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	517 272,59	371 550,05	888 822,64	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	-353 198,40	0,00	-353 198,40	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G+H+I	164 074,19	371 550,05	535 624,24	

⁽¹⁾ Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	174 434,02
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	197 116,03
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	371 550,05
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	442 230,85
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	75 041,74
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	517 272,59
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-353 198,40
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation	164 074,19
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0.00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

⁽b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

⁽c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	Ī
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
REGIE A SEULE AUTONOMIE	POMPES FUNEBRES	01/01/2002	- 28/03/2002	21830071300094	SPIC	Oui
FINANCIERE						
REGIE A SEULE AUTONOMIE	REGIE DU PORT	01/01/2011	- 02/12/2010	21830071300060	SPIC	Oui
FINANCIERE						

⁽¹⁾ Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale. (2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'IN	VESTISSEMENT - TOTAL	(I) 353 198,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	21 805,00
2031	Frais d'études	21 805,00
21	Immobilisations corporelles	331 393,40
21532	Réseaux d'assainissement	331 393,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EX	PLOITATION – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'IN	VESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EX	XPLOITATION – TOTAL	(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	E

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	74,34	Dotations	2 914,12
Terrains	0,00	Fonds globalisés	452,88
Constructions	8 033,78	Réserves	3 580,14
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	3 703,97	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	197,12
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	174,43
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	2 886,93
Total immobilisations corporelles (nettes)	11 737,75	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,46	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	172,42
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 812,55	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	10 378,04
Créances	931,43	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	2 365,14
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	0,80
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	931,43	Total des dettes à court terme	0,80
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	2 365,94
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	12 743,98	TOTAL PASSIF	12 743,98

⁽¹⁾Déduction faite des amortissements et dépréciations (2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	42,94	46,07
Produits des services	440,85	316,55
Autres produits		
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	483,79	362,62
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	15,64	13,62
Participations et interventions	0,36	
Dotations aux amortissements et provisions	308,45	319,35
Autres charges		
Charges courantes non financières	324,45	332,96
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	159,34	29,66
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	80,73	86,41
RESULTAT COURANT FINANCIER	-80,73	-86,41
RESULTAT COURANT	78,61	-56,75
Produits exceptionnels	95,82	95,82
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	95,82	95,82
RESULTAT DE L'EXERCICE	174,43	39,07

VILLE DE LA LONDE-LES-MAURES - BUDGET ASSAINISSEMENT - - 2023

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	l A

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

⁽³⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants :

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	30 000,00	402,33	800,00	1 202,33	4,01	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	14 441,00	0,00	14 441,00	96,27	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	360,69	0,00	360,69	2,40	0,00
Total des d	lépenses de gestion courante	60 000,00	15 204,02	800,00	16 004,02	26,67	0,00
Chapitre 66	Charges financières	80 933,74	80 730,00	0,00	80 730,00	99,75	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des	dépenses réelles d'exploitation	160 933,74	95 934,02	800,00	96 734,02	60,11	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	142 183,26					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	310 000,00	308 447,82	0,00	308 447,82	99,50	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre d'exploitation	452 183,26	308 447,82	0,00	308 447,82	68,21	0,00
Total des	dépenses d'exploitation de	613 117,00	404 381,84	800,00	405 181,84	66,09	0,00
002 Résu	ltat d'exploitation reporté	0,00					
Total des d'exploita	dépenses de la section tion	613 117,00	404 381,84	800,00	405 181,84		0,00

⁽¹⁾ dépenses engagées non mandatées

⁽²⁾ ce chapitre n'existe pas en M49

⁽³⁾ DE $042 = RI \ 040$; DE $043 = RE \ 043$



Chapitre	Intitulé						
-		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	290 000,00	440 851,35	0,00	440 851,35	152,02	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	30 000,97	42 940,53	0,00	42 940,53	143,13	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	Total des recettes de gestion courante		483 791,88	0,00	483 791,88	151,18	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	recettes réelles d'exploitation	320 000,97	483 791,88	0,00	483 791,88	151,18	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	96 000,00	95 823,98	0,00	95 823,98	99,82	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	recettes d'ordre d'exploitation	96 000,00	95 823,98	0,00	95 823,98	99,82	0,00
Total des	recettes d'exploitation de	416 000,97	579 615,86	0,00	579 615,86	139,33	0,00
002 Résu	Itat d'exploitation reporté	197 116,03					
Total des	recettes de la section ation	613 117,00	579 615,86	0,00	579 615,86		0,00

⁽¹⁾ recettes justifiées non titrées

⁽²⁾ ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

⁽³⁾ RE 042 = DI 040



Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	71 150,00	12 995,00	18,26	21 805,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	803 825,00	259 801,82	32,32	331 393,40
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dé	penses d'équipement	874 975,00	272 796,82	31,18	353 198,40
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	136 250,00	136 096,17	99,89	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dé	penses financières	156 250,00	136 096,17	87,10	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	lépenses réelles d'investissement	1 031 225,00	408 892,99	39,65	353 198,40
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	96 000,00	95 823,98	99,82	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	dépenses d'ordre d'investissement	96 000,00	95 823,98	99,82	0,00
TOTAL DE	S DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE CE	1 127 225,00	504 716,97	44,78	353 198,40
	d'exécution de la section sement reporté	0,00			
TOTAL DE	S DÉPENSES DE LA SECTION SSEMENT	1 127 225,00	504 716,97		353 198,40

⁽¹⁾ dépenses engagées non mandatées
(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(5) DI 040 = RE 042
(6) DI 041 = RI 041



Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	38 500,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00	400 000,00	100,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	200 000,00	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d'investis	recettes réelles sement	600 000,00	638 500,00	106,42	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	142 183,26			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	310 000,00	308 447,82	99,50	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d'investis	recettes d'ordre sement	452 183,26	308 447,82	68,21	0,00
	ES RECETTES ISSEMENT DE L'EXERCICE	1 052 183,26	946 947,82	90,00	0,00
	d'exécution de la section sement reporté	75 041,74			
TOTAL DE	ES RECETTES DE LA SECTION ISSEMENT	1 127 225,00	946 947,82		0,00

⁽¹⁾ recettes justifiées non titrées
(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)
(5) DI 040 = RE 042
(6) DI 041 = RI 041

50504 - ASST - LA LONDE-LES-MAURES

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6156	Maintenance		800,00		800,00	
627	Services bancaires et assimilés		402,33		402,33	
total chapitre 011	Charges à caractère général	30 000,00	1 202,33		1 202,33	28 797,67
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		14 441,00		14 441,00	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00	14 441,00		14 441,00	559,00
total chapitre 014	Atténuations de produits					
6541	Créances admises en non-valeur		360,00		360,00	
658	Charges diverses de gestion courante		0,69		0,69	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	360,69		360,69	14 639,31
Total des dépenses de gestion courante		60 000,00	16 004,02		16 004,02	43 995,98
66111	Intérêts réglés à l'écheance		83 747,18	0,01	83 747,17	
66112	Intérêts - rattachement des icne		41 810,77	44 827,94	-3 017,17	
total chapitre 66	Charges financières	80 933,74	125 557,95	44 827,95	80 730,00	203,74
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	15 000,00				15 000,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	5 000,00				5 000,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		160 933,74	141 561,97	44 827,95	96 734,02	64 199,72
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	142 183,26				
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		308 447,82		308 447,82	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	310 000,00	308 447,82		308 447,82	1 552,18
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		452 183,26	308 447,82		308 447,82	143 735,44
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		613 117,00	450 009,79	44 827,95	405 181,84	207 935,16
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		613 117,00	450 009,79	44 827,95	405 181,84	207 935,16

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
70128	Autres taxes et redevances		326 280,40		326 280,40	
70613	Participations pour l'assainissement collectif		114 570,95		114 570,95	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	290 000,00	440 851,35		440 851,35	-150 851,35
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
741	Primes d'épuration		42 940,53		42 940,53	
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	30 000,97	42 940,53		42 940,53	-12 939,56
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		320 000,97	483 791,88		483 791,88	-163 790,91
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits exceptionnels					
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		320 000,97	483 791,88		483 791,88	-163 790,91
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		95 823,98		95 823,98	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	96 000,00	95 823,98		95 823,98	176,02
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		96 000,00	95 823,98		95 823,98	176,02
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		416 000,97	579 615,86		579 615,86	-163 614,89
002 Résultat d'exploitation reporté		197 116,03				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'exploitation		613 117,00	579 615,86		579 615,86	33 501,14

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2031	Frais d'études		12 995,00		12 995,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	71 150,00	12 995,00		12 995,00	58 155,00
21532	Réseaux d'assainissement		259 801,82		259 801,82	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	803 825,00	259 801,82		259 801,82	544 023,18
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
Total des dépenses d'équipement		874 975,00	272 796,82		272 796,82	602 178,18
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement	20 000,00				20 000,00
1641	Emprunts en euros		136 096,17		136 096,17	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	136 250,00	136 096,17		136 096,17	153,83
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		156 250,00	136 096,17		136 096,17	20 153,83
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		1 031 225,00	408 892,99		408 892,99	622 332,01
139111	Agence de l'eau		49 397,80		49 397,80	
139118	Autres		14 804,57		14 804,57	
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région		25 036,31		25 036,31	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres		6 585,30		6 585,30	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	96 000,00	95 823,98		95 823,98	176,02
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		96 000,00	95 823,98		95 823,98	176,02
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 127 225,00	504 716,97		504 716,97	622 508,03
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		1 127 225,00	504 716,97		504 716,97	622 508,03

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13111	Agence de l'eau		38 500,00		38 500,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement		38 500,00		38 500,00	-38 500,00
1641	Emprunts en euros		400 000,00		400 000,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00	400 000,00		400 000,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
1068	Autres réserves		200 000,00		200 000,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	200 000,00		200 000,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		600 000,00	638 500,00		638 500,00	-38 500,00
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	142 183,26				
28031	Amortissements frais d'études		5 302,00		5 302,00	
28131	Bâtiments		123 202,16		123 202,16	
28135	Installations générales agencements aménagements des constructions		75 991,80		75 991,80	
28153	Installations à caractère spécifique		103 951,86		103 951,86	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	310 000,00	308 447,82		308 447,82	1 552,18
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'ordre en investissement		452 183,26	308 447,82		308 447,82	143 735,44
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 052 183,26	946 947,82		946 947,82	105 235,44
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		75 041,74				
Total des recettes de la section d'investissement		1 127 225,00	946 947,82		946 947,82	180 277,18

VILLE DE LA LONDE-LES-MAURES - BUDGET ASSAINISSEMENT - - 2023

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

50504 - ASST - LA LONDE-LES-MAURES

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	Α

	Exercice N			Exercice N-1
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D	102 322,98	27 984,49	74 338,49	66 645,49
Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains				
Constructions	12 164 731,96	4 130 953,80	8 033 778,16	8 232 972,12
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	6 322 801,93	2 618 830,28	3 703 971,65	3 548 121,69
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	76 360,59	76 360,59		
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				

50504 - ASST - LA LONDE-LES-MAURES

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	Α

	Exercice N			Exercice N-1
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
3) Reçues en affectation ou en concession				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	457,35		457,35	457,35
Prêts				
Autres créances				
TOTAL I	18 666 674,81	6 854 129,16	11 812 545,65	11 848 196,65
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
Créances d'exploitation				
Clients et comptes rattachés	129 401,64		129 401,64	106 329,53
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres	2 599,00		2 599,00	267,00
Créances diverses				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	Α

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances sur l'état et les collectivités publiques				
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	399 832,77		399 832,77	445 288,18
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances	399 600,00		399 600,00	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	931 433,41		931 433,41	551 884,71
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				0,40
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III				0,40
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	19 598 108,22	6 854 129,16	12 743 979,06	12 400 081,76

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	Α

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations	2 914 116,37	2 914 116,37
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
Affectation (par la collectivité de rattachement)	172 423,80	172 423,80
Écarts de réévaluation		
Réserves	3 580 137,26	3 380 137,26
Report à nouveau (1)	197 116,03	358 046,05
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	174 434,02	39 069,98
Subventions d'investissement	2 886 934,23	2 944 258,21
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés	452 877,57	452 877,57
Droits de l'affectant		
TOTAL I	10 378 039,28	10 260 929,24
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 365 139,78	2 104 253,12
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	Α

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	800,00	960,00
Dettes fiscales et sociales		20 483,00
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations		641,40
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		12 815,00
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	2 365 939,78	2 139 152,52
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser		
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	12 743 979,06	12 400 081,76

⁽¹⁾ Précédé du signe moins en cas de déficit (2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

50504 - ASST - LA LONDE-LES-MAURES

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	В

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	114 570,95	18 583,11
Divers	326 280,40	297 969,30
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	42 940,53	46 072,47
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I	483 791,88	362 624,88
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	15 643,33	13 615,00
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Sur rémunérations		
Autres		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	308 447,82	319 349,84
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants		

III – ÉTATS FINANCIERS	
Compte de résultat (en euros)	В

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	360,69	
TOTAL II	324 451,84	332 964,84
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	159 340,04	29 660,04
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	80 730,00	86 414,04
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	80 730,00	86 414,04
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-80 730,00	-86 414,04
A + B - RÉSULTAT COURANT	78 610,04	-56 754,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations		
Sur opérations en capital		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations	95 823,98	95 823,98

III – ÉTATS FINANCIERS	
Compte de résultat (en euros)	В

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	95 823,98	95 823,98
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations		
Sur opérations en capital		
Valeur comptable des immobilisations cédées		
Autres opérations		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	95 823,98	95 823,98
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	579 615,86	458 448,86
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	405 181,84	419 378,88
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	174 434,02	39 069,98

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	Α

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	21 740 000,00	19 296 919,58	0,00	19 296 919,58
RECETTES	21 740 000,00	21 266 981,68	0,00	21 266 981,68
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	13 300 500,00	5 071 507,10	5 838 682,94	10 910 190,04
RECETTES	13 300 500,00	6 774 860,03	3 854 123,90	10 628 983,93

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

	BUDGET BUDGET EAU / Numéro SIRET : 21830071300078			
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	139 705,00	137 658,38	0,00	137 658,38
RECETTES	139 705,00	84 230,87	0,00	84 230,87
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	426 866,00	56 451,96	174 995,62	231 447,58
RECETTES	426 866,00	124 626,38	0,00	124 626,38

BUDGET BUDGET ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 21830071300086				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	613 117,00	405 181,84	0,00	405 181,84
RECETTES	613 117,00	579 615,86	0,00	579 615,86
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 127 225,00	504 716,97	353 198,40	857 915,37
RECETTES	1 127 225,00	946 947,82	0,00	946 947,82

	BUDGET REGIE DU PORT / Numéro SIRET : 21830071300060			
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 316 500,00	2 753 933,79	0,00	2 753 933,79
RECETTES	3 316 500,00	2 837 923,83	0,00	2 837 923,83
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 079 500,00	814 505,17	728 141,02	1 542 646,19
RECETTES	2 079 500,00	1 163 577,57	200 000,00	1 363 577,57

BUDGET POMPES FUNÈBRES (CAVEAUX) / Numéro SIRET : 21830071300094				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	127 392,00	76 258,05	0,00	76 258,05
RECETTES	127 392,00	76 258,35	0,00	76 258,35
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	75 800,00	30 858,05	0,00	30 858,05
RECETTES	75 800,00	28 858,05	0,00	28 858,05

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

VILLE DE LA LONDE-LES-MAURES - BUDGET ASSAINISSEMENT - - 2023

- (1) Cumul du BP, BS et DM.
- (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	25 936 714,00	22 669 951,64	0,00	22 669 951,64
RECETTES	25 936 714,00	24 845 010,59	0,00	24 845 010,59
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 009 891,00	6 478 039,25	7 095 017,98	13 573 057,23
RECETTES	17 009 891,00	9 038 869,85	4 054 123,90	13 092 993,75
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	42 946 605,00	29 147 990,89	7 095 017,98	36 243 008,87
TOTAL AGREGE DES RECETTES	42 946 605,00	33 883 880,44	4 054 123,90	37 938 004,34

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 226 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 226 000,00									
2012.036/A1012160 (CE17) A1018209 (CE22) MPH247567EUR (CLF1)	CAISSE D'EPARGNE CAISSE D'EPARGNE DEXIA CRÉDIT LOCAL	07/03/2012 28/11/2017 24/04/2007	15/03/2012 07/12/2017 01/06/2007	25/06/2013 25/03/2018 01/06/2008	600 000,00 450 000,00 2 176 000,00	F F C	FIXE FIXE TAUX STRUCTURES	5,240 1,800 0,000	5,240 1,839 4,420		A T A	P C P	0 0 0	A-1 A-1 B-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

VILLE DE LA LONDE-LES-MAURES - BUDGET ASSAINISSEMENT - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme					0,00									
négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 226 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				AKIIIIONTA			et dettes au 31/12/N		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 923 329,01					136 096,17	83 747,18	0,00	41 810,77
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 923 329,01					136 096,17	83 747,18	0,00	41 810,77
2012.036/A1012160 (CE17)	N	0,00	A-1	207 157,46	3,49	F	FIXE	5,240	45 507,26	13 239,63	0,00	5 635,14
A1018209 (CE22)	N	0,00	A-1	315 000,00	13,99	F	FIXE	1,800	22 500,00	6 004,97	0,00	110,25
MPH247567EUR (CLF1)	N	0,00	B-1	1 401 171,55	13,42	С	TAUX STRUCTURES	4,330	68 088,91	64 502,58	0,00	36 065,38
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE LA LONDE-LES-MAURES - BUDGET ASSAINISSEMENT - - 2023

						Emprunts e	et dettes au 31/12/N					
Nature							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 923 329,01					136 096,17	83 747,18	0,00	41 810,77

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MPH247567EUR (CLF1)	DEXIA CRÉDIT LOCAL	2 176 000,00	1 401 171,55	1	30,00		4.33	EURIBOR12M	0,00		4,330	64 502,58	0,00	72,85
TOTAL (B)		2 176 000,00	1 401 171,55						0,00			64 502,58	0,00	72,85
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00	3					0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 176 000,00	1 401 171,55						0,00			64 502,58	0,00	72,85

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



Ind Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	27,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	522 157,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	72,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 401 171,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6
(1)	

Profil (5)	Emprunts (2)		Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de	
Total des dépenses au c/166	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année		refinance- ment	prêteur ou chef de file	l '		résidu- elle	bour- se- ments	de taux		de taux		Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Refinancement de dette (3)	Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4) 0,00 0,00 0,00 0,00						0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)	B1.7

	Date de			résidu	irée ielle en nées			Tau	x (2)			Nominal		Nominal -		Nominal		et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dar a lie	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital				
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	Βo
AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisation	s de peu de valeur	2019-03-26
	s'amortissent sur un an : 1000.00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée	
		(en années)	
L	FRAIS D'ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET	5	26/03/2019
	FRAIS D'INSERTIONS		
L	LOGICIELS	2	26/03/2019
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	50	26/03/2019
L	STATION D'EPURATION DES EAUX USEES	40	26/03/2019
L	POMPES, APPAREILS ELECTROMECANIQUES, INSTAL. DE	8	26/03/2019
	REGUL. DES POSTES DE REEVAGE EAUX USEES		
L	BATIMENTS DURABLES	50	26/03/2019
L	BATIMENTS LEGER, ABRIS	10	26/03/2019
L	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DE BATIMENTS,	15	26/03/2019
	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES		
L	MATERIEL DE TRANSPORT	10	26/03/2019
L	MATERIEL DE BUREAU	10	26/03/2019
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	26/03/2019
L	MOBILIER	10	26/03/2019
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	26/03/2019

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	В9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM · Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

VILLE DE LA LONDE-LES-MAURES - BUDGET ASSAINISSEMENT - - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE	
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
REDACTEUR + TECHNICIEN	В	2	14 441,00
TOTAL GENERAL	В	2	14 441,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE	
PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- AFFERMAGE	VEOLIA		SOCIETE DE DROIT PRIVE	326 280,40
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET	
RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET	
RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION	D1.2.1
D'EXPLOITATION	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION	D1.2.2
D'INVESTISSEMENT	

50504 - ASST - LA LONDE-LES-MAURES Exercice 2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Date d'édition : 04/03/2024

Comptable(s) Ayant exercé au cours de la gestion

M Marc-Olivier VINCENT du 01/01/2023 au 04/03/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations:

GANNE Isabelle (1018092303-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DDFiP DU VAR , le 05/03/2024

A HYERES, le 11/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

VINCENT Marc (1013644852-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 23/05/2024 par l'organe délibérant.

DE CANSON FRANCOIS (fdecanson-xt), Maire

A LA LONDE LES MAURES, le 28/05/2024